



Termes de référence

des ONGs et des écoles pour la phase élargie du projet Enviromobile

Année scolaire 2008-2009

1. Contexte, objectif et approche du projet « Enviromobile »

Le projet «Enviromobile » représente un projet quadripartite entre la Coopération Technique Allemande (ppe-GTZ), l'Agence Espagnole de Coopération Internationale et du Développement (AECID), le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) et le Ministère de l'Education et de la Formation (MEF).

L'objectif du projet est formulé comme suit : « Les écoles (directeurs, enseignants, élèves), appuyées par les ONGs locales, valorisent l'opportunité de l'«Enviromobile » pour dynamiser leurs actions de sensibilisation et de l'éducation environnementales au profit des élèves et de leur communauté. »

Les objectifs pédagogiques visent que les élèves apprennent l'importance des enjeux environnementaux à l'échelle globale, reflètent leur comportement environnemental au niveau local et découvrent leur potentiel de contribuer à la protection de l'environnement et à l'utilisation économique et économisant des ressources.

Les trois axes d'intervention du projet sont :

- (1) L'organisation des visites de l'Enviromobile dans des établissements scolaires, notamment dans des écoles primaires et préparatoires pour réaliser des journées de sensibilisation environnementale et des ateliers d'apprentissage pour les élèves.
- (2) La réalisation des microprojets environnementaux par les écoles et leurs clubs scolaires de l'environnement.
- (3) L'appui et l'accompagnement de la journée de sensibilisation et du microprojet de l'école par les ONGs locales.

La pertinence et la faisabilité de cette approche se sont confirmés dans le cadre d'une phase pilote qui a été mise en œuvre du 17 avril au 30 mai 2008. Pendant cette période 32 établissements scolaires dans les Gouvernorats de l'Ariana, Ben Arous, Bizerte, Kairouan, Nabeul, Médenine, Sfax et Tunis ont participé à l'action et réalisé leur microprojet. Environ 2300 élèves ont activement participé aux actions et ateliers ludiques de sensibilisation.

Pour l'année scolaire 2008-2009 le projet Enviromobile envisage une phase élargie qui démarrera mi-septembre 2008 et se termine fin mai 2009. Cette phase a comme buts de

- perfectionner et généraliser l'approche pédagogique « Enviromobile »
- augmenter d'une manière significative le nombre d'écoles à visiter pendant l'année scolaire 2008-2009.
- élargir le rayon d'action de façon à couvrir les 24 gouvernorats.
- augmenter le nombre des ONGs qui couvrent mieux le territoire de la Tunisie.

Le projet invite donc des ONGs locales de participer activement aux actions et de soumettre à l'Unité de Gestion du projet « Enviromobile » leurs offres de prestation jusqu'à 18 août 2008 selon le format de candidature en [annexe n°1](#).

2. Acteurs, leur rôle et responsabilité

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) est le maître d'œuvre de l'action. Il initie et s'accorde sur le partenariat et le co-parrainage de l'action avec le Ministère de l'Education et de la Formation (MEF) et assure le pilotage de la gestion de l'action. Il préside le comité de pilotage et a désigné les membres de l'unité de gestion. Il a mis à la disposition les animateurs/animateuses et les chauffeurs de l'« Enviromobile » pour la réalisation de la campagne. Il coordonne la logistique et assure la pérennité de l'action.

Le Ministère de l'éducation et de la formation (MEF) avec ses Directions Régionales au niveau des Gouvernorats co-parraine et soutient activement l'action et mobilise les écoles et les enseignants. Il assure l'accès de l'« Enviromobile » aux écoles et facilite l'accès à l'information telle que des statistiques, inventaires, adresses et interlocuteurs des écoles tunisiennes par régions.

L'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID) et l'Agence Allemande de Coopération Technique (GTZ), notamment le Programme Tuniso-Allemand pour l'Environnement assurent l'assistance technique et des contributions au niveau méthodologique, pédagogique, logistique et organisationnel. De plus ils contribuent au financement des microprojets environnementaux des écoles.

Les ONGs locales participent pleinement au « *Projet Enviromobile* » et adhèrent au programme de visite de l'Enviromobile dans les établissements scolaires. Pour ce but elles concluent une convention avec la coopération espagnole (AECID) qui précise leurs tâches et contributions ainsi que leur rémunération. Les ONGs locales fournissent l'assistance requise la visite de l'Enviromobile à l'établissement scolaire, pour assurer le maximum de conditions de réussite et à la planification, la mise en œuvre et le suivi du microprojet scolaire. Les ONGs locales aident à l'évaluation des résultats du microprojet et leurs impacts et fournissent un rapport d'évaluation à l'unité de gestion du *Projet Enviromobile* (voir les tâches détaillées en dessous).

Les écoles sont pleinement impliquées dans l'action. Elles réalisent de manière autonome et avec l'assistance des ONGs locales leur microprojet scolaire de l'environnement. L'objet recherché est la pleine implication des clubs d'environnement dans le processus à initier par les ONGs locales en vue d'assurer les conditions les plus favorables pour la durabilité des activités environnementales dans l'établissement scolaire après la visite de l'Enviromobile.

Dans ce cadre le club d'environnement a la responsabilité d'assurer la réalisation des activités sur le terrain dans l'établissement scolaire ou dans son environnement géographique.

3. Tâches spécifiques des ONGs locales

Les ONGs locales assurent la réalisation des étapes chronologiques suivantes selon une procédure à suivre impérativement:

1^{ère} étape : Choisir des écoles

- Choisir l'établissement scolaire (où il doit y avoir un club d'environnement actif) en concertation avec la Direction Régionale de l'Education

2^e étape : Contacter les écoles

- Contacter l'établissement scolaire pour lui proposer la visite de l'Enviromobile, et fournir au club de l'environnement la fiche d'information portant sur le « *Projet Enviromobile* » préparée et éditée par le Projet
- Préparer avec l'établissement scolaire l'organisation du jour de la visite de l'Enviromobile, compte tenu de la spécificité de la localité,
- Coordonner avec la Direction Régionale de l'Education Nationale pour valider le programme.

3^e étape : Convenir et concevoir le microprojet scolaire

- Se concerter avec le club d'environnement sur le microprojet à réaliser dans l'établissement scolaire et définir d'une façon participative avec lui les activités à initier

dans le cadre de ce microprojet. L'organisation d'une 1/2 journée de réflexion et de définition des activités avec la participation des élèves actifs dans le club d'environnement est obligatoire pour arrêter d'un commun accord les activités à entreprendre.

- Aider à la conception du microprojet en concertation avec le club de l'environnement et les élèves, à sa formulation et à son planning de réalisation, tenant compte des possibilités du club, des contraintes scolaires, et des exigences du « *Projet Enviromobile* » et de ses thèmes.
- Calculer les coûts du microprojet planifié et établir un devis.

4e étape : Signer et faire approuver le microprojet :

- Signer la fiche de projet standardisé et le devis par l'ONG et par la Direction de l'école.
- Présenter la fiche de projet et le devis signés pour approbation à l'Unité de Gestion du Projet Enviromobile.
- Signer la convention spécifique pour l'assistance du microprojet par établissement scolaire avec le Projet Enviromobile.

5e étape : Assister à la mise en œuvre du microprojet et la visite de l'Enviromobile

- Après approbation du microprojet par le projet Enviromobile et la signature de la convention spécifique définir avec les animateurs du club d'environnement le matériel pédagogique ou didactique nécessaire pour mener les activités projetées dans le microprojet. Subdiviser ce matériel par catégorie (matériel de sensibilisation tel que *affiches, dépliants, livres, CD*, matériel interactif, manipulations pratiques)
- Programmer la visite de l'Enviromobile avec l'unité du projet et la direction de l'établissement scolaire
- Annoncer la visite au niveau local (dans l'établissement scolaire, le club d'environnement, les médias locaux, ...)
- Mettre à la disposition du club d'environnement le matériel pédagogique et didactique nécessaire pour leurs activités. Ce matériel est à réunir à partir des éléments disponibles en Tunisie ou préparé par les ONG.
- Assister le club pour la mobilisation des ressources pédagogiques.
- Co-organiser la journée de visite de l'Enviromobile dans l'établissement scolaire avec le club d'environnement et l'unité du projet, notamment fournir les animateurs/animateuses de l'Enviromobile.

6e étape : Documentation de la journée de visite et du microprojet

- Assurer la documentation de la journée de visite de l'Enviromobile par la préparation d'un rapport détaillant le déroulement de la journée, ses composantes, ses points forts et ses faiblesses et comprenant des photos illustrant le déroulement de la journée.
- Assurer la documentation du microprojet selon la fiche, en accord avec les tables de matières standardisées en [Annexe 3 et 4](#)

4. Tâches spécifiques des écoles

Les tâches spécifiques des écoles sont les suivantes :

• Avant la visite de l'Enviromobile :

- Participer avec l'ONG à la programmation de la visite de l'Enviromobile et se mobiliser pour l'évènement
- Définir avec les élèves les domaines principaux (parmi les 6) et modulaires (parmi les 4) qui correspondent le mieux aux spécificités du milieu d'insertion de l'établissement scolaire.
- Disséminer l'information et la sensibilisation à l'école et dans son environnement géographique.
- Participer activement à la préparation du microprojet à proposer pour réalisation dans l'établissement scolaire et à la définition d'une façon participative avec les élèves des activités à

initier dans le cadre de ce micro projet. Et préciser les activités faisables par les élèves et pouvant faire l'objet d'une appropriation effective des élèves au sein de l'établissement scolaire lors d'une 1/2 journée de réflexion organisée conjointement avec l'ONG.

- Définir avec les animateurs de l'ONG le matériel pédagogique ou didactique nécessaire pour mener les activités projetées dans le microprojet.

- **Le jour de la visite de l'Enviromobile :**

L'école assure l'encadrement des élèves pour la réalisation des activités de sensibilisation, c'est-à-dire, afin d'optimiser la réussite de la journée de visite de l'Enviromobile quelques tâches très importantes doivent être accomplies par les responsables au sein de l'établissement scolaire :

- Préparer au préalable 144 élèves âgés entre 9 et 14 ans y compris les élèves du club scolaire d'environnement pour participer aux ateliers le long de la journée de l'animation.
- Mobiliser les élèves concernées à temps ;
- Assurer que tous le reste des élèves soient en classe lors de l'animation.
- Chaque 1heure 19 minutes, 48 élèves doivent être prêts, à savoir 12 élèves pour chaque atelier (eau et assainissement, biodiversité et désertification, déchets et propreté, énergie et changement climatiques). Ce sont les animateurs de l'Enviromobile qui prennent en charge l'organisation du passage des élèves d'un atelier à un autre et de gérer le temps de déroulement du chaque atelier.
- Désigner quelqu'un qui veille sur la bonne organisation dans les ateliers sous les tentes tout au long de la journée.
- Assurer que tous les élèves du club scolaire d'environnement soient présents pendant la 2^e partie de la journée pour présenter le microprojet.
- Assister les ONG et animateurs de l'Enviromobile pour restituer et documenter les résultats de la journée
- Publier un bulletin interne (facultatif)

- **Après la visite de l'Enviromobile :**

- Assurer l'encadrement des élèves pour la réalisation des activités du microprojet
- Documenter la réalisation des activités
- Restituer les résultats des activités du microprojet
- Participer au partage des leçons apprises et à l'échange des expériences entre les Clubs des différentes écoles
- Participer activement à l'évaluation des résultats du microprojet et leurs impacts sur le comportement des élèves
- Gérer durablement le matériel pédagogique et didactique mis à la disposition du club d'environnement
- Gérer les aspects matériels des microprojets :

- **Durant tout le processus :**

- Mobiliser les efforts pour assurer le maximum d'efficacité à l'assistance apportée par l'ONG
- Mobiliser tous les efforts pour assurer la pérennité (durabilité) des acquis des activités réalisées
- Mobiliser les parents des élèves pour les questions adoptées au sein du club
- Focaliser les efforts sur les thèmes prioritaires et modulaires retenus par le *Projet « Enviromobile »* dans l'objectif de chercher à modifier les comportements des élèves dans l'optique d'un développement durable
- Favoriser l'approche genre et l'introduire progressivement dans les initiatives prises ou à développer
- Jouer le rôle catalyseur et multiplicateur des activités environnementales dans l'établissement scolaire

- Organiser des concours et des manifestations à caractère environnemental s'inscrivant dans le prolongement de la visite de l'Enviromobile.

5- Mode de participation au « *Projet Enviromobile* » :

Pour participer au « *Projet Enviromobile* » et adhérer au programme de visite de l'Enviromobile dans les établissements scolaires, l'ONG locale est invitée à présenter une proposition selon le format présenté à l'**annexe n°1** dans laquelle elle :

- précise les établissements scolaires à visiter,
- présente les microprojets proposés dans les établissements scolaires à visiter selon le format indiqué (**Annexe 2**)
- indique sa rémunération par établissement scolaire proposé (rémunération correspondant aux frais de mobilisation des moyens humains et matériels de l'ONG locale et de remboursements des dépenses à engager, si nécessaire...

Cette proposition sera examinée par l'Unité de Gestion du Projet. Après son approbation deux conventions seront proposées à l'ONG locale pour signature

L'ONG est invitée à présenter un seul microprojet par établissement scolaire.

L'ONG qui réussit la mise en œuvre du microprojet avec succès et d'importants impacts, peut introduire une nouvelle requête de financement pour un deuxième microprojet dans le même établissement scolaire

6- Passation des contrats/ conventions de partenariat avec les ONG locale :

Après approbation de la proposition de l'ONG par l'unité de gestion du projet, l'ONG locale conclura deux conventions de partenariat avec l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale et du Développement (AECID) qui précisent ses tâches et contributions ainsi que sa rémunération :

- La première est intitulée **convention cadre** de partenariat et
- la seconde **convention spécifique** qui sera établies sur la base d'un microprojet conçu et convenu entre un établissement scolaire et l'ONG locale,

7- Financement des activités et modalités de paiement :

Le financement des activités comprend trois parties :

- La **rémunération des prestations de l'ONG locale**, un montant forfaitaire ferme que l'ONG locale percevra pour l'exécution de toutes ses prestations.
- le **fonds destiné aux microprojets scolaires** d'éducation environnementale approuvés par l'Unité de Gestion du Projet « Enviromobile ». Le fonds est disponible jusqu'à quatre mois après la visite de l'Enviromobile à l'établissement scolaire
- un **montant forfaitaire de 300 DT par établissement scolaire** payé à l'ONG locale pour offrir aux élèves, qui visitent l'Enviromobile un sandwich, un fruit et de l'eau minérale. Ce forfait se calcule sur la base d'environ 100 à 150 élèves.

Le **paiement de la rémunération des prestations de l'ONG locale** sera effectué en deux tranches partielles et versées au compte bancaire de l'ONG locale comme suit :

- une avance de 50 pourcent de la rémunération totale par unité scolaire sera versée à la conclusion de la Convention Spécifique.
- Le paiement pour solde après exécution et réception des prestations entières et certification par le responsable de l'unité de gestion du Projet «Enviromobile» de la réception et de l'acceptation de la documentation du microprojet réalisé et du rapport final d'utilisation du fonds accompagné d'un état détaillé de

toutes les dépenses effectuées auquel seront jointes toutes les pièces justificatives des dépenses effectuées pour le projet. Toute facture doit impérativement être produite en deux exemplaires.

8- Contact :

Pour plus d'information contacter :

Monsieur Tarek Mrabet , Chef du Projet Enviromobile

Ou

Mademoiselle Imen Louati, assistante de coordination- Unité de Gestion Enviromobile,

Téléphone : 71 233677

Fax : 71 234 722

Email : imen.louati@ppe-gtz.com

Adresse : PPE- GTZ , 6^{ème} étage – Ministère de l'Environnement et du Développement Durable -

Annexe 1 :

Format de candidature à la participation au projet Enviromobile

Nom de l'Association (ONG locale)

Représentée par madame/Monsieur :

Qualité : Numéro de téléphone de contact :

Email de contact :

Liste des établissements scolaires et des microprojets proposés par l'ONG locales pour les quelles elle fournira l'assistance requise pour l'identification, la planification et la mise en œuvre conformément aux termes de références des ONGs locales et des écoles pour la phase élargie du projet Enviromobile pour l'année scolaire 2008-2009:

Titres des microprojets et établissements scolaires		Coût du microprojet en DT	Rémunération forfaitaire par établissement en DT
1	Intitulé du microprojet : Nom de l'établissement :
2	Intitulé du microprojet : Nom de l'établissement:
3	Intitulé du microprojet : Nom de l'établissement :
4	Intitulé du microprojet : Nom de l'établissement :
5	Intitulé du microprojet : Nom de l'établissement:
6	Intitulé du microprojet Nom de l'établissement:
Total en dinar tunisien	

NB : joindre, pour chaque établissement scolaire, la fiche du microprojet

Date:..... Signature:

Pour l'ONG :

Annexe 2 :

Fiche de proposition du microprojet scolaire planifié

1. Nom de l'école (Adresse) :
2. Ville : Délégation et Gouvernorat
3. Nom du Directeur de l'école :téléphone :
4. Nombre d'élèves de 9 à 14 ans dans l'école : filles :.....garçons :..... Total :
5. Noms des animateur(s)/-trice(s) du club scolaire de l'environnement
 - (1) (2)
 - (3) (4)

6. titre du microprojet :

7. Thème environnemental choisi :

8. Objectif du microprojet :

9. Comment mesurer, à la fin du projet, si on a atteint l'objectif (indicateurs qualitatifs et quantitatifs)?

1^{er} indicateur :

2eme indicateur :

10. Quelles sont les actions planifiées pour réussir :

Activité 1 :

Activité 2 :

Activité 3 :

Activité 4 :

Activité 5 :

11. Qui sont les groupes cibles ou bénéficiaires du microprojet ? :

12. Combien d'élèves de 9 à 14 ans exécutent les actions :

13. Combien d'élèves de 9 à 14 ans participent aux actions :

14. Date de démarrage du projet :

15. date de Fin du projet :

16. Coûts de projet (joindre le devis estimatif détaillé par activité) en dinars :

Annexe 3 :

Fiche de documentation standardisée de la journée de visite de l'Enviromobile

Date de la visite :
Ecole (Adresse)
Directeur de l'Ecole (Nom et No. du portable) :
Objectif du microprojet :
Nombre d'élèves participant activement à la gestion du microprojet :
.....
Commune :
Gouvernorat :

1. Noms des animateurs/-rices

- du Projet « Enviromobile » participés :
.....
- de l'ONG Locale :
.....
- du club scolaire de l'environnement.
.....

2. Nombre total des élèves à l'école

3. Nombre de participants à la journée :

- nombre de garçons
- nombre de jeunes filles
- nombre de professeurs
- nombre de parents

4. Thèmes environnementaux et mode de présentation : (cocher les cases respectives)

Thèmes	Exposition (standes thématiques)	Ateliers en groupe	Utilisation des manipes et malettes	Thème du microprojet de l'école
a. Environnement comme thème global intégré				
b. Eau et assainissement				
c. Energie				
d. Déchets et propreté				
e. Désertification				
f. Biodiversité				
g. Forêts et zones protégées				
h. Mer, littoral et plages				
i. Qualité de l'air				
j. Changement climatique				

Annexe 4 :

Fiche de documentation standardisée du microprojet réalisé

Table de matière du rapport

(Une feuille Format A4 par microprojet)

Nom de l'école

Objectif du microprojet :

Commune :

Gouvernorat :

1. Microprojet financé

Thème et type d'action :

Objectif de l'action :

Institution exécutant l'action :

Bénéficiaire / groupe cible :

2. Déroulement de l'action / Participation (décrire) :

3. Appréciation des résultats / impact de l'action (évaluer) :